



Comment entretenir vos lames
de Laryngoscopes *Heine*
« Classic+F.O. »
&
« Sanalon »

9 impasse lou Haou
B.P. 60010 – Gazinet
33611 CESTAS Cedex

Tel : 05-57-26-40-50

Fax : 05-56-36-00-10

@ : infos@santelec.com



ENTRETIEN DES LAMES DE LARYNGOSCOPES « CLASSIC+F.O. » & « SANALON » HEINE

Nettoyage préliminaire :

Les salissures visibles doivent être éliminées immédiatement après utilisation avec une brosse synthétique souple et de l'eau ou une solution savonneuse, pour éviter la formation d'incrustations qui pourraient causer des dommages irréremédiables.

Bien insister sur les deux extrémités qui apportent la lumière.

Rincez à l'eau déminéralisée.

Nettoyage ou désinfection par procédé manuel :

Utilisez uniquement des produits spécifiquement destinés au nettoyage ou à la désinfection d'instruments à fibre optique, en respectant scrupuleusement les consignes d'utilisation du fabricant, en particulier la concentration des produits et le temps d'immersion nécessaire.

Les bains de trempage doivent être renouvelés régulièrement pour prévenir tout risque de corrosion.

Après nettoyage, rincez à l'eau déminéralisée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune trace de résidu

IMPORTANT : l'utilisation de produits de désinfection ou de nettoyage inappropriés, tels que les "désinfectants de surface" ou les **désinfectants corrosifs** pour les métaux (acide peracétique et peroxyde d'hydrogène, chlorhexidine et dérivés chlorés), peuvent entraîner des dommages irréparables tant au niveau de la spatule métallique que du faisceau de fibres optiques.

Nettoyage et désinfection en machine :

L'utilisation de machines de nettoyage et de désinfection automatiques (jusqu'à 95°C) est recommandée. Les produits utilisés doivent être destinés au nettoyage d'instruments à fibre optique. Les dosages, concentrations et temps de lavage préconisés par les fabricants doivent être scrupuleusement respectés.

NB: le nettoyage par ultrasons n'est pas autorisé.

Stérilisation :

Avant de procéder à la phase de stérilisation, il est impératif que les laryngoscopes aient été parfaitement nettoyés et séchés.

L'autoclavage à 134°C/2.5 bars pendant 18 minutes et la stérilisation par plasma de peroxyde d'hydrogène (procédé Sterrad) sont autorisés.

Notez toutefois que le recours fréquent à l'autoclavage sur une période prolongée peut entraîner une réduction de la puissance lumineuse de l'instrument.

NB: la stérilisation "flash" n'est pas autorisée et annulerait la garantie.